

eau qui ne serait pas tout à fait normale. Les moutons deviennent facilement cachectiques s'ils ont souvent l'occasion d'étancher leur soif avec une eau stagnante, dans des fossés ou des marais, renfermant des substances organiques ou mélangée de purin. L'absorption d'eaux de cette nature ne nuit pas aux bêtes à cornes, elles ne les préfèrent pas rarement à de l'eau pure et fraîche.

L'eau chaude (en breuvages) est utile aux bêtes laitières, aux bêtes d'engraissement et aux porcs, mais pas aux chevaux, aux bêtes de trait et aux moutons. Elle exerce une action relâchante sur les organes de la digestion, et elle diminue l'énergie vitale des animaux.

Il est bon de retarder la présentation de l'eau après la consommation de fourrages flatueux ou de grains trempés et gorgés d'eau. On la défendra aussi aux animaux quand et aussi longtemps qu'ils sont fortement échauffés par un travail ou des mouvements excessifs.

La consommation de l'eau par les animaux ne peut être réduite d'une façon prolongée sans qu'il en résulte des dangers plus ou moins sérieux pour leur santé. Le mouton est, comme on sait, le moins sensible à une semblable limitation de la ration d'eau, aussi des bergers, imbus de préjugés, ne donnent-ils souvent pas à boire pendant le temps du pâturage. C'est là un usage cruel et douloureux pour les animaux ; il est de plus irrationnel ainsi que le prouve cette circonstance que, partout où l'occasion de se désaltérer leur est offerte, les animaux en profitent, fût-ce avec une eau nuisible de marais, de fossés ou de bourbiers. Il serait bien plus simple de leur offrir à volonté, avant leur sortie, de l'eau saine et pure.

L'engraissement des moutons.

L'engraissement des moutons peut se faire de trois manières : 1o. aux pâturages ; 2o. à la bergerie ; 3o. en combinant ces deux méthodes. Le choix des animaux est très important et doit se porter sur des sujets à poitrine profonde, à dos large, à côtes arrondies et à membres fins et courts. Le mouton doit être engraisé à l'âge adulte, c'est-à-dire vers deux ans. L'engraissement au pâturage est très simple et consiste à conduire les animaux dans les pâturages ordinaires et à les faire passer, chaque jour, quelque temps sur des champs de trèfle, de luzerne et de sain foin. Certaines précautions sont cependant bonnes à prendre relativement au moment où l'on doit conduire les animaux aux champs. Ainsi, en été, il faut avoir soin de les rentrer à la bergerie pendant la forte chaleur et ne les sortir que le matin et le soir ; il faut aussi éviter de les conduire à jeun sur des trèfles ou des luzernes, car on s'exposerait à voir ces animaux météorisés par suite d'une nourriture prise avec trop d'avidité. A l'automne, il faut avoir soin de ne pas les conduire aux champs lorsqu'il y a de la rosée et surtout de la gelée blanche, car alors on s'exposerait à des maladies dangereuses. Pour adopter ce procédé, il faut admettre des pâturages bons et abondants ; mais très souvent ces deux choses ne se trouvent pas, et alors on est obligé d'engraisser ces animaux non seulement avec la nourriture qu'ils prennent aux champs, mais encore avec un supplément donné à

l'étable ; c'est cette méthode qu'on nomme engraissement mixte. Lorsqu'on adopte ce procédé, il est bon de ne jamais laisser sortir ces animaux sans leur avoir déjà donné un peu de nourriture. Si c'est en été qu'on essaie l'engraissement, les animaux devront sortir deux fois par jour : le matin et le soir lorsque les ardeurs du soleil seront calmées. Si c'est à l'approche de l'hiver, ils ne sortiront qu'une fois, vers le milieu du jour. A leur rentrée à la bergerie on leur distribuera une nourriture sèche, analogue mais moins abondante que celle des animaux engraisés à la bergerie. L'engraissement des moutons à l'étable est souvent plus rapide qu'aux champs, mais il demande aussi plus de soins et une nourriture plus chère et préparée ; on donne habituellement aux animaux engraisés de cette façon : du foin, du son, des balles de céréales, des pulpes de betteraves, des féverolles, et du sel. La quantité de nourriture à donner à chaque animal est déterminée par ce qu'il peut absorber. En effet, plus un animal consommera de nourriture, plus il engraissera rapidement, plus, par conséquent, il y aura de bénéfice. Il faut cependant éviter par un excès de nourriture de dégoûter les moutons ; si, cependant, le cas arrivait, il serait bon de forcer un peu la ration de sel pour remettre les animaux en appétit. La bergerie qui renfermera les animaux à l'engrais doit être spacieuse, bien aérée, sans cependant être froide.

Choses et autres.

Loterie de Colonisation de M. le curé Labelle.—Le grand tirage final des lots de cette loterie est remis au 15 septembre prochain, à la sollicitation de plusieurs personnes qui ont représenté à M. le curé Labelle que les billets de sa loterie étant actuellement en plus grande demande encore que par le passé, il serait sage de profiter de cette heureuse disposition du public, en prolongeant la vente de quelques semaines.

Les porteurs de billets n'auront à se plaindre de ce léger retard, car ils ne peuvent que bénéficier de l'augmentation des ventes.

Quant aux amis de la cause de la colonisation, inutile de dire qu'ils verront la remise du tirage avec faveur, vu qu'une bonne partie des billets ne sont pas encore vendus. Or ces billets représentent les profits. Le produit des ventes jusqu'à ce jour a servi à parer les dépenses et les lots gagnés.

Ce qui reste de billets à vendre représente les bénéfices que l'on espère retirer pour la colonisation. Il ne faut pas sacrifier cette œuvre en faisant un dernier tirage quand même.

Il est bien beau de faire une loterie et de payer les lots aux gagnants, mais si cette loterie ne profite qu'aux porteurs heureux des numéros gagnants, elle n'aurait pas eu raison d'être.

Il faut espérer que le public répondra à ce dernier appel du grand apôtre de la colonisation, car le tirage final est irrévocablement fixé au 15 septembre prochain. Il aura lieu quand même. Il ne sera alors remis sous aucun prétexte. Seulement il serait malheureux que l'on ferait perdre à M. le Curé Labelle deux années de travail incessant en n'levant pas les billets de sa loterie jusqu'au dernier. Jugez du bien qu'il pourrait faire avec un vingt-cinq mille piastres bien distribué dans les cantons du Nord.

M. le curé Labelle n'a rien négligé pour faire réussir cette loterie, aussi, espère-t-il que ce dernier appel sera entendu de tous et partout et que les billets qui lui restent seront onlevés d'ici au 15 septembre. Il nous prie de répéter encore une fois au public que tout l'argent qu'il reçoit devra servir d'abord à payer les lots, les dépenses d'absolue nécessité, étant aujourd'hui toutes payées, pas un sou ne sera pris pour la colonisation avant que les porteurs de numéros gagnants ne soient payés intégralement.

C'est le temps pour les amis de la colonisation de donner, c'est aussi le temps pour ceux qui veulent concourir au grand tirage final de risquer quelques piastres. Une seule piastre donnée maintenant peut vous en rapporter des milliers dans